



France
Irak

Ce cercle a pour but le développement des relations franco-iraquiennes dans plusieurs domaines. Il doit permettre de mettre en relation les chefs d'entreprises des deux pays afin de promouvoir leurs produits selon les besoins de chacun et d'améliorer, entre eux, les différents échanges.

Pour y arriver, un planning évènementiel (*journées portes ouvertes, soirée gala, journées culturelles, une semaine de la culture irakienne à Paris...*) a été mis au point.

Le cercle France-Irak s'occupe également de renforcer les liens de coopération, comme son nom l'indique, entre la France et l'Irak, tout en renforçant ces mêmes liens avec l'Union Européenne.

SECTEURS CONCERNES

Économique

- Industrie et énergie : Tout ce qui concerne les besoins demandés par le côté irakien.
- Commerce et service : Toutes les enseignes commerciales et industrielles: ex : Carrefour à Erbil (Irak). Soit que ces enseignes donnent des droits privilégiés attribués aux entreprises irakiennes.
- Tourisme et artisanat : encourager les leaders de tourisme européen de se mettre en relation avec l'Irak pour l'avenir.
- Banque/assurance : encourager les banques et assurances pour garantir la sécurité des échanges économiques entre les partenaires français et européens.
- Bio et énergies renouvelables
- Agriculture

Études et recherches scientifiques

- Université
- Centres de recherche
- La recherche scientifique

Relations culturelles et médiatiques

- Culture
- Communication
- Art

Le social

- Développement des relations entre les associations des deux pays par la création des partenariats
- Encadrement des associations irakiennes par la formation et el transfert de savoir faire
- Aide aux populations les plus diminuées en Iraq (handicapée, orphelins et veuves, petite enfance...)

PLANS D'ACTION

Côté irakien

Se mettre en relation avec les politiques :

- Parlement
- Gouvernement central
- Gouvernements locaux
- Chambres de commerce, d'industrie, des métiers et de l'artisanat
- Se mettre en relation avec les politiques

Avant tout et en premier lieu, afin que l'Irak puisse assurer une sécurité sans faille vis à vis des investisseurs français ou européens. Par ailleurs, pour que l'Irak puisse bénéficier de l'expérience transmise par la France dans les différents domaines juridique, économique et administratif, se mettre en relation avec les hommes d'affaires irakiens :

- Entreprises du secteur privé
- Organisations professionnelles
- Associations de patronat... etc.
- Pour connaître leurs besoins et établir des bases de données qui permettront un suivi efficace et une mise en relation rapide. Leur mobilisation est indispensable pour l'image d'un Irak moderne et pluraliste. Elle permettra de renforcer les actions de l'association auprès des politiques français et de même, auprès des hommes d'affaires français désirant investir en Irak. La coopération franco-iraquienne n'arrivera pas à un niveau supérieur sans un engagement des deux côtés au niveau politique...

Côté français

Se mettre en relation avec :

Le service public et parapublic :

- Les ministères et les collectivités territoriales
- Les chambres de commerce, de l'industrie, des services et de tourisme
- Les chambres des métiers et d'agricultures

Le Secteur privé :

- Tourisme et services, banque/Assurance, industrie, grande distribution et commerce de détail...

Le Secteur socio-culturel :

- Société civile française
- Universités
- Centre de recherche
- Médias

Trois grandes lignes sont donc primordiales :

- La création du cercle d'échanges
- Le circuit irakien
- Le circuit français (correspondant)

Planning de travail :

Créer des groupes de travail permettant :

- d'établir des bases de données
- de définir les stratégies à mettre en place pour promouvoir le développement des relations franco-iraquiennes
- de définir les besoins matériels pour la mise en place de ces stratégies et collecter les fonds nécessaires pour les mettre à exécution (chercher des subventions, des aides...) :
 - ✓ auprès du club des commerces
 - ✓ auprès de l'ambassade
 - ✓ auprès du parlement irakien
 - ✓ auprès des ministères
 - ✓ auprès des membres du cercle
 - ✓ en vendant des services
 - ✓ par les subventions de l'état et de la société française (dons)
- de définir les besoins de rencontres, de relations, de salons et expositions, études etc...

Notes : Une prise de contact a déjà été faite avec la **Chambre de Commerce** de la ville de **Najaf** (Irak) qui insiste sur le côté indispensable de l'existence d'entreprises françaises sur le territoire de Najaf.

Ils aimeraient rencontrer celles-ci par le biais d'une exposition près de l'aéroport de Najaf et demandent également l'implantation d'usines françaises en tant que filiales sur leur territoire.

Exemple : Renault.

Par ailleurs, ils souhaiteraient faire un échange professionnel avec des juristes et des hommes d'affaires irakiens de façon à recevoir des formations à la **Chambre Internationale d'Arbitrage Français**.

(Ceux-ci ont déjà été contactés et ont reçu le projet favorablement mais sans donner de rendez-vous).

Il est à noter que la **Chambre de Commerce de Najaf** a organisé une rencontre avec des hommes d'affaires italiens en **Janvier 2013**, soit à peu près **30 entreprises**.

Notons également qu'une société italienne a gagné un contrat pour construire un pont dans une ville de l'Irak (Missan) d'un montant de **74 millions de dollars** !

Enfin, le **Ministre de l'Industrie Irakien** a signé un contrat avec une société allemande dans le domaine industriel.

Cependant, le **point primordial** qui reste en suspens est toujours celui de **l'insécurité** en Irak.

Les actions ci-après sont actuellement et par ailleurs en cours :

- Élaboration de diaporamas concernant l'Irak, son histoire et sa géographie.
- Établissement d'un site internet regroupant des informations (les plus détaillées possible sur chaque ville d'Irak) en vue de permettre des échanges direct entre l'Irak et la France, et de permettre l'établissement d'un réseau professionnel entre ces deux pays.

Du côté français, plusieurs contacts ont été tentés, mais n'ont obtenu aucune réponse...

DU CÔTÉ FRANÇAIS, PLUSIEURS CONTACTS ONT ÉTÉ TENTÉS, MAIS N'ONT OBTENU AUCUNE RÉPONSE...

LES ACTIONS CI-APRÈS SONT ACTUELLEMENT ET PAR AILLEURS EN COURS :

- Élaboration de diaporamas concernant l'Irak, son histoire et sa géographie.
- Établissement d'un site internet regroupant des informations (les plus détaillées possible sur chaque ville d'Irak) en vue de permettre des échanges direct entre l'Irak et la France, et de permettre l'établissement d'un réseau professionnel entre ces deux pays.

DU CÔTÉ FRANÇAIS, PLUSIEURS CONTACTS ONT ÉTÉ TENTÉS, MAIS N'ONT OBTENU AUCUNE RÉPONSE...

Cependant, le point primordial qui reste en suspens est toujours celui de l'insécurité en Irak.



France
Irak

BP 30064 - 75224 PARIS CEDEX 05
Téléphone : +33 (0)1 48 30 48 63
Télécopie : +33 (0)1 79 75 48 63
<http://cerclefranceirak.ovh>